

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 20 février 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/84

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 20 février 2023 de Monsieur ELLEGARD Paul tendant à obtenir l'autorisation d'utiliser le domaine communal de la place Mazel en vue d'une livraison,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise COSTAMAGNA LATOUR est autorisée à faire stationner un véhicule sur la voie publique afin de procéder à une livraison de matériaux au n° 23 place Mazel afin, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Pendant la durée des opérations la place Mazel sera ponctuellement fermée à la circulation.

Article 2 :

La présente permission de voirie est valable le lundi 27 février 2023 entre 8h et 13h.

Article 3 :

La signalisation réglementaire (barrières et affiches) sera mise à disposition par la mairie et maintenue et retirée par le pétitionnaire ou son mandataire qui sera et demeurera seul responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces opérations.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 20 février 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

